

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2009

de la FABQ et de ses syndicats affiliés

Les rencontres du conseil d'administration et des comités

En 2009, il y a eu huit (8) réunions du conseil d'administration, dont quatre (4) par conférence téléphonique.

Quant au comité stratégique, composé des membres du conseil exécutif, ce dernier s'est rencontré également à huit (8) reprises au cours de 2009, notamment pour discuter de moyens pour augmenter le membership de la FABQ et pour développer davantage le projet de chambre de coordination et de développement dans le secteur biologique.

En 2009, la FABQ comptait 234 membres qui étaient des producteurs certifiés biologiques ou en précertification ainsi que 27 membres de soutien, partenaires ou commanditaires. Merci à tous de votre support!

Membre du conseil d'administration 2009

M. Gérard Bouchard, président
M. Christian Champigny, 1^{er} vice-président
M. Robin Fortin, 2^e vice-président
M. Germain Babin, représentant comité horticole
M. Victor Blais, président SPVBQ
M. Gilbert Halde, président SPLBQ
M. Pierre Labonté, président SPGBQ
M. Serge Valiquette, président SABQ

Les activités de l'UPA

Le président a participé aux séances du Conseil général, à la Table de travail des groupes en organisation et à la Table de la valorisation de la profession de l'UPA. Il est à noter que la Fédération participe également à la Table des secrétaires, à la Table des présidents et secrétaires et aux différentes activités de l'UPA telle que la journée de la rentrée 2009. Les objectifs de ces rencontres sont, entre autres, de préparer les activités d'automne (consultations, tournées d'information, etc.), de transmettre l'information la plus récente sur les

dossiers de l'heure et de dresser le bilan des travaux et des gains obtenus par l'UPA en cours d'année.

Cette année, la FABQ a pu bénéficier de la présence de cinq (5) délégués au Congrès général de l'Union des producteurs agricoles qui se tenait du 1^{er} au 3 décembre 2009. Les administrateurs présents ont profité du Congrès pour rencontrer les deux (2) candidats à la présidence de l'UPA, et ce, afin de les sensibiliser aux besoins particuliers du secteur biologique

Lors du Congrès, les délégués de la Fédération ont également pu, entre autres, se prononcer sur la vision de la future politique agricole et agroalimentaire proposée par l'UPA.

Chambre de coordination et de développement dans le secteur biologique

Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la FABQ de 2009, la majorité des 45 producteurs présents demandait de poursuivre les démarches concernant la mise en place d'une chambre de coordination et de développement (CCD) pour le secteur biologique et de consulter un maximum de producteurs sur ce projet et son financement. C'est pourquoi, en décembre 2009, six (6) consultations ont été tenues sur le territoire du Québec à ce sujet. Cette consultation s'est poursuivie lors des AGA des syndicats biologiques spécialisés qui se tenaient en janvier et février 2010.

L'objectif de cette tournée était, dans un premier temps, de valider auprès des producteurs agricoles biologiques la pertinence de mettre en place une CCD et, dans un deuxième temps, de discuter des objectifs à atteindre dans une telle structure.

Les résultats de cette consultation seront présentés lors de l'AGA de la FABQ, en mars 2010.

Filière biologique du Québec

En 2009, des représentants de la FABQ ont participé aux différentes rencontres de la Filière biologique du Québec.

Un des sujets qui a retenu l'attention de la Filière et de la FABQ au cours de 2009 est la mise en vigueur du nouveau Règlement canadien sur les produits biologiques. Plusieurs échanges et réunions ont eu lieu avec l'Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA) afin d'échanger sur les impacts reliés à cette nouvelle réglementation pour les producteurs agricoles biologiques québécois. Des efforts ont été investis afin d'obtenir une reconnaissance des normes biologiques québécoises dans le système d'encadrement fédéral.

La FABQ a également travaillé aux travaux de la Filière concernant le plan de développement du secteur biologique du Québec 2009-2013 qui comprend six (6) principaux axes de développement. La finalisation de ce travail devrait être effectuée au début de l'année 2010.

Relations avec les médias

En plus des communications avec la Terre de chez nous et la revue Bio Bulle, la FABQ a été interpellée par d'autres médias d'information sur différents sujets notamment à la radio de Radio-Canada et le journal Le Soleil.

Règlement canadien sur les produits biologiques

Le 30 juin dernier, est entré en vigueur le Règlement canadien sur les produits biologiques, et ce, de façon obligatoire. Ce dernier a fait passablement de vagues, surtout qu'il était accompagné d'une entente d'équivalence entre le Canada et les États-Unis. Plusieurs représentations, dont notamment des lettres au ministre de l'agriculture fédéral, Gerry Ritz, ainsi qu'au ministre québécois de l'agriculture, Laurent Lessard, ont été transmises par la FABQ et un modèle de lettre a également été envoyé aux producteurs agricoles biologiques afin qu'ils la signe et la retransmettre au ministre fédéral. De plus, plusieurs entrevues ont été réalisées auprès de journaux afin de faire valoir les préoccupations des producteurs agricoles québécois biologiques en lien avec cette nouvelle réglementation. Ces pressions

ont été exercées durant tout l'été et l'automne 2009.

Finalement, en décembre 2009, les normes biologiques québécoises ont été reconnues dans le système d'encadrement fédéral, et ce, jusqu'en juin 2011. Ce délai devrait permettre de procéder à l'harmonisation des normes québécoises et canadiennes. La FABQ est heureuse d'avoir participé aux travaux permettant d'arriver à cette entente, et ce, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la Filière biologique du Québec.

Concrètement, d'ici 2011, ce changement signifie que les produits certifiés selon la norme québécoise pourront être commercialisés sur les marchés canadiens et d'exportations avec les mêmes avantages que les produits certifiés selon la norme canadienne et ils pourront aussi utiliser le logo biologique canadien.

Il est à noter qu'en plus de siéger actuellement sur le Comité de l'Office des normes générales du Canada, la FABQ est sur le Comité d'interprétation des normes. Il reste du pain sur la planche pour 2010!

Communications aux producteurs biologiques

En 2009, la FABQ a contribué aux deux parutions de la Bio Terre de chez nous.

De plus, la FABQ a réalisé cinq (5) Bio-Nouvelles en janvier, février, mai, septembre et novembre 2009 et elle a publié des articles dans la revue Bio Bulle à quatre (4) reprises.

Une liste d'envoi courriel et télécopieur a été développée en 2008 et les membres reçoivent maintenant fréquemment des informations afin de les tenir informés plus régulièrement des documents déposés sur notre site web, des activités qui auront lieu et sur le développement de certains dossiers.

Des informations sont régulièrement déposées sur le site web Agri-réseau.

Transfert des connaissances

La FABQ a appuyé et est impliquée au sein du comité qui vise à implanter une plate-forme en agriculture biologique à la Ferme de Grand Côteau à St-Bruno-de-Montarville (ancien site du CEROM). Ce projet est piloté par l'IRDA. La plate-forme se définit comme un centre d'expertise certifié biologique voué à des activités de recherche, de développement et de transfert en agriculture biologique dans le secteur des productions végétales.

Un représentant de la FABQ a également siégé sur le comité d'évaluation du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique (PSDAB).

Tout au cours de l'année, la FABQ a appuyé plusieurs projets pour améliorer les connaissances en agriculture biologique notamment :

- Structuration du secteur bovin pour un projet de petits parcs d'engraissement en agriculture biologique.
- Nouveau soya biologique : Introduction du soya vert (edamame) dans la rotation légumière horticole et stimulation de la croissance du soya par l'application d'extraits de compost.
- Évaluation de produits à risques réduits pour réprimer les mauvaises herbes dans la production de bleuets en corymbe biologique.
- Mise au point d'un système de travail minimum du sol avec planches permanentes en culture maraîchère biologique.
- Amélioration des pâturages et de leurs bénéfices en production laitière biologique.
- Lutte contre la cécidomyie du chou-fleur (*Contarinia nasturtii* Kieffer) en production biologique de crucifères : évaluation de l'efficacité de 5 insecticides biologiques.

Comité horticole biologique

Au printemps 2009, le comité horticole biologique de la FABQ a lancé un projet concernant la veille concurrentielle et commerciale en horticulture biologique. Celui-ci a été rendu possible grâce à l'aide financière du PSDAB du MAPAQ. Un comité aviseur composé de producteurs horticoles biologiques, du Conseil québécois de l'horticulture (CQH), d'Équiterre et de la FABQ a été formé afin de suivre et d'orienter ce projet.

À partir des travaux réalisés, sept (7) numéros d'Info Marché - Fruits et légumes biologiques ont été publiés entre le 30 juin et le 27 octobre 2009. Pour déterminer les produits sur lesquels enquêter, le comité aviseur a été d'une grande aide. Dix-sept produits ont été sélectionnés et ces choix étaient basés sur le potentiel local de production (les fruits et légumes dont le potentiel de production et le volume commercialisé sont relativement important). Un des critères pour la sélection de ces produits était également la possibilité de retrouver de l'information sur ceux-ci tant en production biologique que conventionnelle; de cette façon, il est possible d'estimer la prime associée aux produits biologiques.

Un sondage réalisé auprès des producteurs a révélé que la très grande majorité des producteurs ayant répondu au sondage supportent cette initiative. Des discussions sont engagées avec le CQH afin de regarder la possibilité qu'une suite soit donnée à ce projet au cours de la prochaine année.

Le rapport final de ce projet sera disponible bientôt sur le site Internet de la FABQ www.fabqbio.ca et sur celui d'Agri-Réseau www.agrireseau.qc.ca.

Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec (SPLBQ)

Membres du conseil d'administration 2009 :

M. Gilbert Halde, président
M. Christian Joncas, 1^{er} vice-président
M. Luc Désilets, 2^e vice-président
M. Serge Alary, administrateur
M. Daniel Baril, administrateur
M. Luc Malenfant, administrateur
M. Samuel Martin, administrateur
M. Richard Poulin, administrateur

Situation en production laitière biologique

Depuis l'an dernier, la production laitière biologique est en croissance. Cette dernière augmente plus rapidement que le besoin des transformateurs, et ce, même si certains surplus sont livrés chaque semaine en Ontario.

Depuis plus d'un an, des producteurs laitiers certifiés biologiques sont sur une liste d'attente. Tout comme les autres années, il est espéré que les volumes demandés par les transformateurs augmentent afin

d'inclure le plus rapidement possible ces producteurs à la liste des fermes pouvant se prévaloir de la prime biologique.

Mise en marché de bovins de réforme biologiques

Les producteurs qui le désirent peuvent livrer leurs animaux de réforme par le réseau habituel (encan) pour le marché biologique et obtenir une prime de 0,10 \$ la livre carcasse. L'implication du SPLBQ, du SPVBQ et de la FPBQ se poursuit encore cette année pour développer ce service et atteindre des objectifs de volume et de prix. À suivre en 2010.

Programme d'intervention pour réduire les comptages de cellules somatiques

Le programme d'intervention pour réduire les comptages de cellules somatiques (CCS) a débuté au printemps 2008 et s'est poursuivi au cours de la dernière année auprès des 38 fermes inscrites pour les visites des conseillers stratégiques.

Prime à la qualité

À la suite d'une résolution adoptée à l'assemblée générale annuelle de 2008, une prime à la qualité a été mise en vigueur pour le lait biologique. Cette prime est de 0,50 \$ l'hectolitre de lait pour les fermes qui se conforment à deux critères de qualité : des maximums de 15 000 bactéries totales et de 250 000 cellules somatiques.

Planification stratégique de la production laitière biologique au Québec

Un comité de planification stratégique en production laitière biologique a été formé en 2007. Ce dernier a comme mandat d'identifier les enjeux liés à la production laitière biologique, de définir les priorités de recherche et de recommander des actions spécifiques en production laitière biologique. Ce comité est composé de onze (11) représentants du secteur : un (1) producteur représentant la FPLQ qui est également membre du conseil d'administration de Valacta, trois (3) producteurs membres du conseil d'administration du SPLBQ ainsi que le secrétaire de cet organisme, deux (2) conseillers experts en agriculture biologique du MAPAQ, un (1) représentant de la Faculté de médecine vétérinaire, un (1) représentant de l'Association des Médecins vétérinaires et Praticiens du Québec (AMVPQ), un (1) conseiller et un (1) expert en production laitière biologique de Valacta.

Plusieurs projets ont récemment été déposés au programme Innovbio du MAPAQ :

- Amélioration de la qualité de l'eau en production laitière.
- Comparaison des effets de deux traitements naturels anti-mammite.
- Stratégies de réduction des dépenses énergétiques dans les fermes laitières biologiques.
- Veille technologique en production laitière biologique.
- Formation et mentorat pour intervenants en production laitière biologique.

Il est à noter que des projets sont toujours en cours, notamment sur les profils métaboliques.

Mission d'études en Angleterre en mars 2010

Une mission, composée de producteurs et productrices de lait biologique et d'intervenants du milieu, se rendra prochainement en Angleterre. Des visites intéressantes sont au programme : visite de la ferme biologique du Prince de Galles (180 vaches avec une moyenne de six lactations et 67 % de « lait fourrager »), fromageries artisanales biologiques, coopératives de produits laitiers biologiques et visite de plusieurs centres de recherche.

Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ)

Membres du conseil d'administration 2009 :

M. Pierre Labonté, président
M. Dominic Dubuc, 1^{er} vice-président
M. Marc Pinsonneault, 2^e vice-président
M. Gilles Audette, administrateur
Mme Heidi Asnong, administratrice
M. Simon Halde, administrateur
M. Étienne Poirier, administrateur

Suivi du plan d'action

En 2009, le SPGBQ a travaillé sur la mise à jour de son plan d'action (2008-2010) et des travaux visant l'évaluation des besoins en termes de ressources ont été amorcés. Un plan d'action 2010-2012 sera proposé aux producteurs de grains biologiques lors de la prochaine AGA du SPGBQ. Par la suite, différents modes de financement seront élaborés et les producteurs seront consultés.

Semences produites à la ferme

Lors d'une rencontre réunissant des représentants de l'UPA, la FPCCQ, le SPSPQ, la COOP Agrobio, la FABQ et le SPGBQ, en mai 2009, il a été convenu de réaliser différentes activités pour obtenir une adaptation des programmes d'assurance récolte dans le but de permettre l'utilisation des semences produites à la ferme biologique selon un protocole. Par la suite, des travaux seront réalisés par différents intervenants.

Le Syndicat des producteurs de semences pedigree du Québec a transmis son guide concernant la production de semences certifiées généalogiques en vue de mesurer l'intérêt des producteurs biologiques à produire des semences généalogiques. En 2010, le SPGBQ doit effectuer un sondage pour évaluer les besoins en semences généalogiques certifiées biologiques. Il est à noter qu'un sondage a déjà été effectué auprès des conditionneurs pour connaître l'offre disponible au niveau des semences généalogiques biologiques. Une fois les informations recueillies, des démarches s'amorceront afin de rencontrer la FADQ.

Information sur les marchés

Dans le but d'aider les producteurs dans leurs négociations, deux bulletins sur le prix des grains biologiques ont été produits en 2009. Le conseil d'administration projette de travailler à élargir la source d'information pour ces Info-Prix.

En ce qui a trait à la journée de mise en marché, tenue en janvier dernier, cette dernière a connu un grand succès : plus de 80 participants ont assisté aux conférences sur les tendances observées sur les marchés des grains biologiques. Une belle occasion de réseautage!

Appui à la recherche

En 2009, le SPGBQ a appuyé des projets de recherche jugés pertinents pour l'avancement du secteur des grains biologiques portant sur les sujets suivants :

- « Évaluation de méthodes d'introduction de coccinelles convergentes pour lutter contre le puceron du soya », recherche réalisée par le CÉROM avec l'appui d'un projet PSDAB (MAPAQ).
- « L'amélioration participative de variétés de maïs à pollinisation ouverte », réalisée dans le

cadre du programme PSDAB à la demande de la COOP Agrobio du Québec.

- « Évaluation Kvik-up comme outil écologique et économique du contrôle du chiendent », recherche réalisée par le CEGEP de Victoriaville avec l'appui d'un programme CDAQ

En janvier 2010, le SPGBQ a également donné un appui au CÉROM pour la réalisation de recherche sur le traitement des semences de blé et d'orge.

Visites estivales en 2009

En juillet 2009, le SPGBQ a organisé des visites de fermes à Compton, en Estrie. Deux fermes ont été visitées par 28 participants pour aborder des thèmes en particulier : « *Du champ à la table* » à la ferme laitière P. Bolduc enr. et « *Du champ à la tablette* » à la ferme Les Moissons Dorées (Michel Gaudreault). Les visiteurs ont reçu des témoignages d'agriculteurs biologiques qui ont choisi le chemin de la valeur ajoutée, et ce, depuis plusieurs années. Merci à nos hôtes!

Syndicat des producteurs de viandes biologiques (SPVBQ)

Membres du conseil d'administration 2009 :

- M. Victor Blais, président (bovins de boucherie)
- M. Claude Pelletier, 1^{er} vice-président (bovins de boucherie)
- M. Richard Poulin, 2^e vice-président (bovins de réforme)
- M. Sébastien Angers, administrateur (bovins de boucherie et porcs)
- M. Serge Nault, administrateur (porcs)
- M. Michael-David Smith, administrateur (agneaux)
- M. Luc Vigneault, administrateur (bovins de réforme)

Mise en marché du bovin de réforme biologique

Un projet financé par le Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique du Québec du MAPAQ a été réalisé par le SPVBQ, en collaboration avec le SPLBQ et la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ). Le projet a permis de mettre en place un canal pour la mise en marché des bovins de réforme biologiques à même les structures utilisées pour le bovin de réforme conventionnel. C'est plus d'une centaine de producteurs qui pourraient utiliser le canal biologique. La prime accordée pour le bovin de réforme biologique est de 10 \$/100 lb carcasse.

**Syndicat des acériculteurs biologiques du Québec
(SABQ)**

En 2009, 47 producteurs se sont inscrits et 70 % d'entre eux ont utilisé ce canal pour la mise en marché de 176 bovins de réforme biologiques. L'objectif, en terme de volume, est atteint à 45 %. Le partenaire-acheteur a conservé sa certification pour 2010 et souhaite une amélioration de la régularité de l'approvisionnement. Un sondage est en cours pour mesurer la satisfaction des utilisateurs et l'identification d'incitatifs à une utilisation sur une base régulière par les éleveurs biologiques. Le SPVBQ travaillera à établir un prix minimum et une prime qui sont acceptables pour les producteurs ainsi que des moyens pour atteindre un volume minimal sur une base régulière, et ce, en collaboration avec la FPBQ.

Priorités de recherche pour le secteur animal biologique

Les priorités de recherche, adoptées par l'AGA en 2009, ont été transmises au CRAAQ; la recherche en santé animale et en production a été ciblée.

En santé animale, les producteurs ont indiqué le besoin de mesurer l'efficacité de différents produits naturels pour maintenir et rétablir la santé des animaux, particulièrement en ce qui a trait au parasitisme interne des ovins, porcins et des caprins ainsi que la mammite chez les bovins laitiers.

Actuellement, le SPVBQ poursuit un projet qui vise l'étude des effets de remèdes homéopathiques sur la santé, les performances de croissance et le classement des carcasses de bouillons élevés selon les normes biologiques; les résultats devraient être connus à l'été 2010.

En ce qui concerne la recherche dans la production de viande, les producteurs biologiques ont mentionné le besoin de développer des méthodes pour optimiser la croissance des bovins de boucherie et des porcs en phase de finition. Le besoin de développer un modèle qui serait économiquement viable en production porcine biologique a également été signalé.

Membres du conseil d'administration 2009 :

M. Serge Valiquette, président
M. Luc Nadeau, 1^{er} vice-président
M. Laurent Raynault, 2^e vice-président
M. Émery Bélanger, administrateur
M. André Couture, administrateur
M. Camille Cyr, administrateur
M. Jean-Claude Ouellet, administrateur

Interaction entre le SABQ et la FPAQ

Le comité sur l'acériculture biologique de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ), où siègent six administrateurs du SABQ, s'est réuni à quelques reprises au cours de la dernière année. Ces rencontres ont permis de faire le bilan de la récolte et le point sur les négociations de la convention de mise en marché ainsi que de discuter de différents sujets tels que l'avancement de la nouvelle réglementation et normes biologiques canadiennes, le suivi de projets de recherche et les dossiers relatifs à la certification des nouveaux producteurs.

De plus, des correspondances régulières avec la Fédération ont permis de faire connaître les attentes des producteurs acéricoles biologiques en regard de la convention de mise en marché.

Bilan de la saison 2009

Au 30 octobre 2009, ce sont 18,7 millions de livres de sirop biologique qui ont été classés (vendus en barils). En février 2010, la FPAQ détenait encore près de 900 000 livres de sirop biologique en inventaire.

Contenants pour les produits d'érable biologiques

Les contenants pour le sirop biologique et pour les produits transformés sont encore disponibles cette année. Ces contenants sont réservés aux acériculteurs certifiés biologiques et les producteurs intéressés doivent remplir certaines conditions pour les obtenir. Pour commander, contacter le secrétariat du Syndicat des acériculteurs biologiques du Québec auprès de Mme Anne-Marie Désilets au 450 679-0530, poste 8391 ou par courriel à : annemariesilets@upa.qc.ca.